

**DERNIERE  
MINUTE !!!**

**STATIONNEMENT :**

## **DSP COLOMBES / Q-PARK**



**PHILIPPE SARRE :**  
**L'HOMME QUI N'A**  
**ENCORE RIEN**  
**COMPRIS....**

Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

Lors du conseil municipal du 2 juillet 2015, Philippe Sarre a pris la parole sur le sujet du contrat Q-Park pour s'en prendre violemment au Collectif et accepter sa part de responsabilité dans ce dossier.

**Il a ensuite assimilé le Collectif à l'opposition de l'époque, incapable de comprendre que beaucoup de Colombiennes et de Colombiens de toutes tendances politiques s'étaient réunis au sein du Collectif.**

En effet dans l'intérêt général, ce sujet fédérateur méritait bien de casser les habituels clivages stériles, emblématiques d'une génération d'hommes politiques dont il fait partie et qui sont bien incapables de les dépasser.

**Le Collectif a toujours été indépendant,** nous avons combattu sa politique concernant le stationnement et sa gestion de la DSP avec Q-Park, à l'exclusion de tout autre sujet.

Chacun se souvient également que le Collectif avait permis à M. Sarre de **s'exprimer librement** dans cette publication qui a été diffusée, suite au reportage d'Envoyé Spécial diffusé par France 2.

Inutile de préciser que la réciprocité n'a jamais été appliquée, le Collectif n'a jamais eu accès à Mosaïques, le magazine mensuel publié par la municipalité de l'époque, ce qui est révélateur des limites de sa perception de la démocratie directe, qui ne s'applique que lorsqu'elle peut lui servir.

Philippe Sarre a ensuite utilisé le mot « acharnement », en faisant référence aux amendes factices que nous avons régulièrement tractées pour alerter les Colombiennes et les Colombiens. Le Collectif serait la cause de tous ses récents revers électoraux ? C'est assurément nous donner beaucoup trop d'importance...

La réponse du Collectif est simple : nous sommes simplement des citoyens engagés, patients mais surtout persévérants et qui donnent bénévolement de leur temps, leur énergie et dépensent leur propre argent pour les opérations de tractage et de communication. Nous n'avons jamais « lâché l'affaire », ce qui a été perçu par Philippe Sarre comme de « l'acharnement », rien que ça !

Nos tractages se sont évidemment arrêtés avec l'élection de la nouvelle majorité qui a pris publiquement l'engagement de rompre ou renégocier le contrat. Personne ne peut accuser Le Collectif de complaisance sur ce sujet, faire preuve de fair-play et donner aux responsables le temps de prendre leur marque et comprendre ce dossier ne veut pas dire renoncer.

D'ailleurs si Philippe Sarre lisait nos publications, il aurait pris connaissance de notre impatience et notre implication sans faille pour que l'actuelle majorité municipale prenne désormais très rapidement une position claire et nette sur la rupture de la DSP.

Lors de son intervention M. Sarre parle « d'un fichu contrat » en évoquant celui signé en 2004, dont nous jamais caché qu'il comportait nombre d'articles toxiques pour Colombes.

Mais dans cette optique, pourquoi ne pas l'avoir combattu bec et ongles au lieu de le conforter par l'accord transactionnel de 2011, alors que ses propres avocats concluaient à un coût de moins de 3 millions pour Colombes ? Relire notre article 152 :

Dans ce cas, l'indemnité totale pourrait être de l'ordre de 6,5 millions € HT, dont il faut ôter 3,7 millions pour prendre en compte les investissements que récupère la commune.

Dans cette hypothèse d'évaluation du juge, l'appauvrissement de la commune pourrait être de 2,8 millions d'euros.

L'intervention d'Alexis Bachelay a également retenu toute notre attention. En effet, nous le remercions de nous apporter son soutien indéfectible en dénonçant :  
« **Le conseil municipal qui obéit à Q-Park !** »

**Merci M. Bachelay, c'est exactement ce que le Collectif dénonce depuis toujours**, à savoir la perte totale de contrôle de la municipalité sur le stationnement en termes de politique globale et de tarifs à cause de ce contrat inégalitaire.

**Mais alors pourquoi ne pas avoir dénoncé ce contrat quand vous étiez en responsabilités ?**

Pourquoi avoir signé un accord transactionnel en 2011 qui a conforté ce contrat pour encore 25 ans, alors que les conseils juridiques de la municipalité affirmaient déjà qu'une rupture rapporterait plus qu'elle ne coûterait, **ce qui est exactement aujourd'hui l'analyse du Collectif et de ses conseils ?.**

Pour clore cet article, nous attendons toujours les textes des groupes faisant partie du conseil municipal, seul celui du Parti Communiste Français nous est parvenu, nous l'avons publié et les en remercions.

Enfin, les congés approchent et nous arrêterons nos articles fin de la semaine prochaine, nous avons bien besoin de décompresser, la rentrée sera dense et déterminante.....car nous avons encore plein d'informations exclusives dans notre sac, et nous les sortirons si la situation l'exige.....Elles devraient faire du bruit...

**IL N'Y A QU'UNE SEULE SOLUTION :**

# **ANNULATION**

**A Colombes, OUI AU STATIONNEMENT FACILE POUR TOUS !**

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur [parkinggratuit92@gmail.com](mailto:parkinggratuit92@gmail.com), et nous répercuterons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur le site [www.lapetitegarenne.info](http://www.lapetitegarenne.info)

[www.lapetitegarenne.info](http://www.lapetitegarenne.info) sans le : http://....